



## Formation à l'animation linguistique

Du 17 au 22 juillet 2017 à Grenoble

L'Union Peuple et Culture et Interkulturelles Netzwerk e.V. proposent une formation destinée à des étudiant.e.s, professionnel.le.s de jeunesse, éducateur.trice.s évoluant ou non dans un contexte international.

### Quels sont les objectifs ?

- Encourager la communication de manière ludique au sein d'un groupe franco-allemand
- Aborder les questions et les méthodes de l'animation linguistique à partir d'une rencontre franco-allemande
- Renforcer la professionnalisation de certain.e.s éducateur.trice.s ou accompagnateur.trice.s actif.ve.s sur des échanges interculturels

A l'aide d'outils théoriques et pratiques, les participant.e.s. auront l'occasion d'expérimenter différentes méthodes et d'appréhender l'animation linguistique, méthode développée par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ). Les contenus seront transmis suivant une démarche tournée vers la pratique et l'expérience sous forme de simulations, d'ateliers, de jeux, de travail en groupe, de discussions etc. La pédagogie adoptée stimulera la réflexion et l'interaction des participant.e.s.

*« Il s'agit d'une part de rendre à la communication verbale son vrai statut de moyen de communication. En effet, on peut dire que l'utilisation de l'autre langue devient naturelle et évidente à partir du moment où elle est nécessaire. Il s'agit donc de faire naître le besoin de la langue, par des activités et des situations appropriées, de manière à ce que les jeunes vivent la langue comme un outil de communication et non pas comme une fin en soi : c'est au travers de l'instrumentalisation de la langue que l'on va susciter la motivation » (Animation linguistique, publication OFAJ)*

### Une certification ?

Cette formation est soutenue pédagogiquement et financièrement par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ). La possibilité est donnée d'obtenir à la fin de cette formation un certificat reconnu par l'OFAJ et donnant accès à une base de données d'animateur.trice.s

### Conditions

Les frais de participation sont des 250€, ils comprennent l'hébergement et la restauration.

Les frais de voyage sont remboursés selon une grille tarifaire.

Nous contacter pour plus de précisions :  
Maxime Boitieux [boitieux@peuple-et-culture.org](mailto:boitieux@peuple-et-culture.org)